

AA311

EXPERTISE

1 jour 7 heures

660 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Assurance construction : l'actualité jurisprudentielle, législative et réglementaire

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et expliquer les éléments pris en compte pour déterminer les responsabilités engagées et l'évaluation de l'indemnisation.

PROGRAMME

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité législative, jurisprudentielle ou réglementaire.

A. MARCHÉ DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

B. APPORTS DE LA LOI ELAN

C. RÉCEPTION: LES DANGERS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE AU REGARD DE CIRCONSTANCES NON MAÎTRISABLES

D. CRITÈRE FLOU DE L'IMPROPRIÉTÉ À LA DESTINATION :

1. Dangers de la notion et de son extension
2. Actualité jurisprudentielle

E. BOULEVERSEMENT: LE SORT DES ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT INSTALLÉS SUR UN OUVRAGE EXISTANT

F. ACTIVITÉS DÉCLARÉES: DÉTERMINATION DE L'OBJET DE LA POLICE

G. DÉCLARATION DU RISQUE: IMPACT SUR L'ASSURANCE

H. ACTION DIRECTE DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

I. DOMMAGES-OUVRAGE

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats construction
- Chargés d'indemnisation construction
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Maîtres d'oeuvre

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les mécanismes de la responsabilité des constructeurs et de l'assurance construction.

POINTS FORTS

Le formateur expose et analyse avec les participants les dernières évolutions jurisprudentielles, législatives et réglementaires

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIER(S) VISÉ(S)

03B - Vente en bureau ou point de vente, 04B - Expertise salariée, 05A - Souscription des risques non standard, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation